



PLAN STRATÉGIQUE
2006-2010

On se fait une loi d'agir en prévention

Barreau
du Québec





*Le Barreau du Québec
en est à la réalisation
de son deuxième plan stratégique.*

Véritables phares guidant la gestion des organisations, les plans stratégiques visent à déterminer des axes stratégiques mis de l'avant afin d'atteindre un but précis. Ces axes sont identifiés à partir des forces et des faiblesses d'une organisation en regard de son environnement interne et externe.

L'exercice de planification stratégique ne vient pas changer la mission de l'organisation, mais lui procure une vision ainsi que des outils pour concrétiser cette vision à moyen terme.

Le plan stratégique est le résultat d'un travail collectif. Pour être un succès, il doit être rassembleur. C'est pourquoi, plus d'une cinquantaine de personnes ont travaillé de près ou de loin à l'élaboration du plan stratégique 2006-2010 du Barreau du Québec.

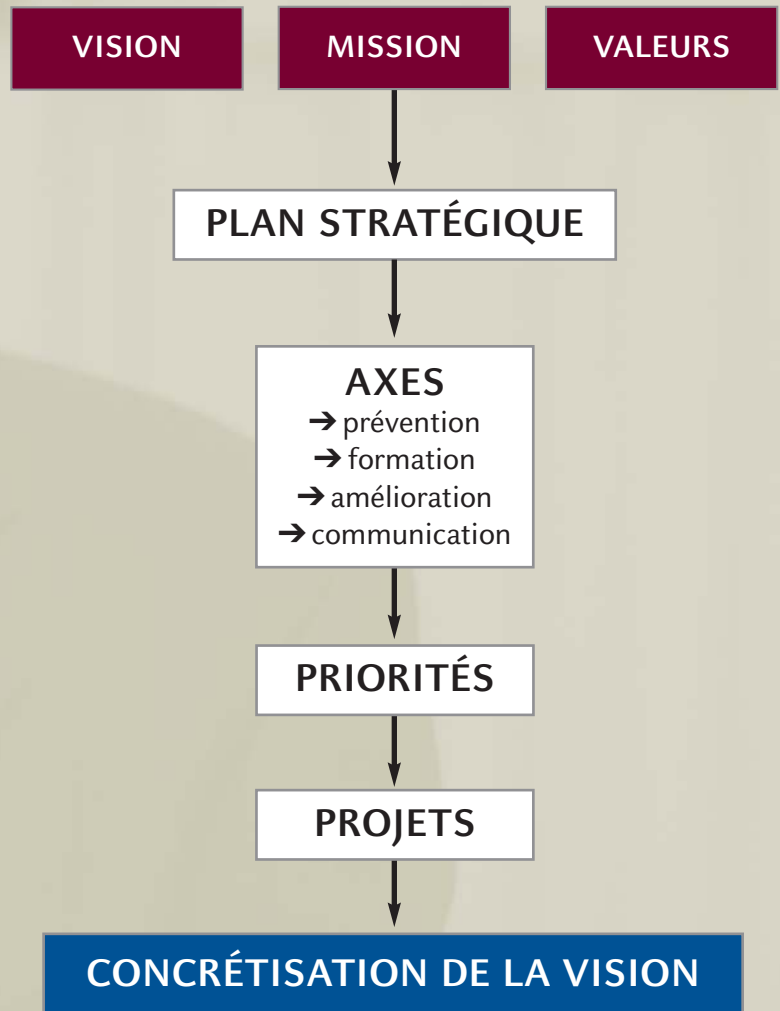
NOTRE MISSION

Afin d'assurer la protection du public, le Barreau du Québec maximise les liens de confiance entre les avocats et les avocates, le public et l'État. Pour ce faire, le Barreau surveille l'exercice de la profession, soutient les membres dans l'exercice du droit, favorise le sentiment d'appartenance et fait la promotion de la primauté du droit.

Note : dans cette brochure, la forme masculine désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.

NOTRE VISION :

Exceller dans l'approche préventive



DES ÉTAPES CONCRÈTES POUR FAIRE LE POINT

Comme dans tout voyage, il faut s'assurer d'être sur la bonne route pour arriver à destination. C'est pourquoi la mise en œuvre du plan stratégique s'appuie sur un Comité d'orientation et de priorisation chargé de recevoir et d'évaluer tous les projets importants de l'organisation. Une fois les projets évalués à la lumière des cibles stratégiques à atteindre, des bénéfiques et des risques pour l'organisation, le comité fera des recommandations aux diverses instances du Barreau : Table de gestion, Comité administratif et Conseil général. Ainsi, les forces vives du Barreau se mobiliseront pour réaliser des projets directement en lien avec la concrétisation de notre vision : exceller dans l'approche préventive !

AXES STRATÉGIQUES :

Le plan 2006-2010 s'articule autour de quatre axes prioritaires, lesquels visent tous la concrétisation de notre vision : exceller dans l'approche préventive.

Prévenir

Inclure une composante prévention à chacune de nos activités. Autrement dit : toujours penser prévention !

Former

Créer, favoriser ou bonifier des activités de formation à l'intention de nos membres.

S'améliorer

Mettre en place ou bonifier des processus, systèmes et outils qui aideront la prise de décisions, faciliteront la gestion des opérations du Barreau et permettront de mesurer nos actions.

Communiquer

Tant à l'interne qu'à l'externe, faire connaître les outils de prévention disponibles et communiquer les engagements, actions et résultats du Barreau du Québec. Cette communication doit se réaliser dans un registre simple et vulgarisé et être en lien avec les valeurs véhiculées par le plan stratégique : compétence, transparence, imputabilité, travail d'équipe et écoute active.

NOS VALEURS :

De solides valeurs alimentent notre action et motivent nos décisions.

Compétence

Les actions du Barreau reposent sur des ressources compétentes que l'on pense à sa gestion interne, ses instances, ses comités et aux membres qui servent le public.

Transparence

Pour maximiser les liens de confiance, le Barreau est transparent. Décisions en ligne sur le site Web, diffusion des résultats financiers et explication des processus disciplinaires, sont des exemples de transparence.

Imputabilité

Le personnel du Barreau et les membres sont imputables de leurs actions et des décisions qu'ils prennent. Cette notion de responsabilité face au public, à l'État et aux membres fait partie intégrante de notre action.

Travail d'équipe

L'équipe du Barreau travaille davantage ensemble et partage l'information nécessaire à la prise de décision. Les membres de cette équipe sont complémentaires, engagés et désireux d'atteindre des résultats.

Écoute active

Le personnel du Barreau est à l'écoute du public, des membres, des collègues. La rétroaction offerte par le public et les membres est importante pour le Barreau. Elle aide à bonifier les projets.

Maison du Barreau

445, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2Y 3T8

T 514 954-3400
Sans frais 1 800 361-8495

information@barreau.qc.ca
www.barreau.qc.ca